

Quand bien même le montant de chaque économie réalisée ici et là serait faible comparé aux milliards dépensés, quand bien même il s'agirait d'un gouvernement qui se soucierait peu d'un million, la somme d'un grand nombre d'économies réalisées dans les nombreux services gouvernementaux atteindrait certainement un chiffre très important. Par ce moyen, on s'attaquerait à la base même de l'inflation. Aux termes de la procédure inusitée qui a été adoptée pour la présente session, il n'est peut-être pas possible de présenter une motion qui donnerait une fois de plus aux députés l'occasion de voter sur la question de la création d'une commission parlementaire chargée d'enquêter sur l'administration et les dépenses du Gouvernement. Si le ministre des Finances a pensé que cet avis valait pour ceux qui sont appelés journellement à faire preuve de la plus grande prudence dans leurs dépenses personnelles, à plus forte raison cet avis vaut-il pour une administration qui dépense d'énormes sommes en provenance du peuple; et dans ce cas le conseil n'a pas à profiter à d'autres. La personne qui le formule peut très bien l'appliquer elle-même.

Si le Gouvernement croit que l'épargne aidera à combattre l'inflation, il doit admettre que l'économie des deniers publics y contribuera aussi dans une large mesure. C'est pourquoi j'ose espérer qu'en face de pareille calamité, pour me servir des termes mêmes du premier ministre, le Gouvernement prendra l'attitude qu'adopterait toute entreprise de quelque importance désireuse de rester en affaires par ces temps difficiles.

Le ministre des Finances sait, et pour cause, qu'à une époque comme celle-ci les entreprises commerciales qui doivent s'adapter aux pressions économiques de l'heure examinent jusqu'au moindre de leurs services, afin de s'assurer que leur personnel, si compétent soit-il, n'a pas laissé se glisser quelque chevauchement, quelque impéritie qui entraîne un gaspillage d'argent; elles ne négligent rien pour réaliser les petites économies dont il a parlé.

Le Gouvernement insiste également, et à bon droit, sur un autre remède à l'inflation: la production. Mais, s'il croit que la production constitue vraiment le remède à l'inflation, il prendra immédiatement, je l'espère, les moyens de favoriser la production, au lieu de l'entraver. A titre de première mesure en ce sens, il nous annoncera, je l'espère, son intention bien arrêtée de présenter un projet de loi tendant à abroger l'augmentation de 25 p. 100 de la taxe de vente et les relève-

ments parfaitement inutiles de la taxe d'accise adoptés le printemps dernier. Voilà un moyen auquel il peut certes recourir.

Si le Gouvernement croit que l'inflation menace notre effort de guerre,—et plusieurs de ses membres l'ont affirmé,—il prendra, je l'espère, les moyens voulus pour tirer le meilleur parti possible de chaque dollar affecté à la défense. La façon de procéder pour en arriver là est tout indiquée. On me permettra de revenir sur un point que j'ai déjà fait valoir, savoir que la meilleure façon d'obtenir un bon rendement en matière de fabrications militaires est de confier à une commission parlementaire le soin d'examiner les dépenses relatives à la défense et de fournir pour la première fois aux députés et à la population des renseignements sûrs et intelligibles sur l'emploi des sommes affectées à la défense.

Si nous voulons réaliser ces petites économies dont le ministre des Finances reconnaît maintenant toute l'importance, le Gouvernement devrait faire droit à la demande déjà formulée, demande qui a été agréée dans d'autres domaines, d'instituer un comité ou une commission chargée d'étudier les travaux du Gouvernement et les frais qu'ils entraînent. Le ministre lui-même devrait bien accueillir les conseils de spécialistes indépendants, quant aux moyens à prendre en vue d'éliminer le double emploi et les services à la fois complexes et superflus.

Le Gouvernement songe peut-être à d'autres moyens de faire disparaître cette situation désastreuse. Je l'espère bien. Si le problème que pose l'inflation n'est pas étudié, s'il n'est pas réglé, qui peut en prévoir toutes les graves conséquences? La principale chose que les députés devraient demander, c'est que des mesures efficaces soient prises. Cette responsabilité incombe à tous les députés, de quelque parti qu'ils soient. S'il existe un moyen qui n'a pas encore été employé, qu'on nous le fasse connaître. Il est presque aussi important d'avoir la certitude que ce problème sera réglé que de savoir que des mesures ont déjà été prises en ce sens. La situation est tellement grave que je suis sûr que le Gouvernement recevra l'appui de tous en ce qui concerne toute mesure efficace qu'il puisse proposer et qui ait de bonnes chances de résoudre efficacement ce problème.

J'ai employé le mot "calamité". Personne ici n'irait prétendre que l'inflation actuelle n'est pas déjà une véritable calamité pour des milliers de Canadiens. J'ai emprunté l'expression du premier ministre mais, quel que soit le terme auquel on ait recours, il n'en reste pas moins que la valeur actuelle du dollar exprimée en pouvoir effectif d'achat empêche une foule de gens de boucler leur